



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Association des résidents du Lac Carillon,

Le samedi 10 octobre 2015, à 10h15.

4164, Chemin du Huard, Lac Carillon, Saint-Ubalde

Étaient présents:

Pierre Asselin	Andrée Giguère
Pierre Bédard	Claire Huot
Louis Bégin	Serge Lachance
Marie L. Bégin	Marlène Lajoie
Olivier Bégin	Fannie Lamarche
Lucille Bourbonnais	Michelle Landry
Gilles Bourgeois	Gérard Langlois
Sophie Carrier	Martine Lefebvre
Nelson Chabot	Thérèse Légère
Jean-Marc Charbonneau	Suzanne Lemay
Jean-Pierre Cossette	Michel Lupien
Stéphanie Coulombe	Guy Pagé
Emma Cyr	Denis Pelland
Anne Dallaire	Johanne Péloquin
Pierre Després	Rock Perron
Viviane Drolet	Daniel Plourde
Donald Dryburgh	Michel Poirier
Guy Faber	Élaine Prévost
Jean-Louis Fiset	Claudette Robillard
Denis Frenette	Claude Marie Scorsone
Thérèse Frenette	Rémy Vallières

Mot de bienvenue

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux participants.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Serge Lachance, président, fait la lecture des points à l'ordre du jour.

Proposé par Serge Lachance, secondé par Andrée Giguère et adopté à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour avec l'ajout de quelques points d'information.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 octobre 2014

Le procès-verbal étant disponible sur le site de l'Arc, aucune lecture n'a été faite lors de l'assemblée. ***Il est proposé par Daniel Plourde, secondé par Pierre Bédard et adopté à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 octobre 2014.***



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

3. États financiers 2014

M. Jean-Louis Fiset présente et commente les états financiers de l'année 2014. Revenus 625,00 \$, dépenses 908,90 \$, perte nette de 283,90 \$. Le total du passif et de l'avoir est de 5 443,32 \$.

Il est proposé par Jean-Louis Fiset secondé par Jean-Pierre Cossette et adopté à l'unanimité d'accepter les états financiers tel que présentés.

4. Rapport du vérificateur des états financiers 2014

Comme madame Jocelyne Roberge, vérificatrice pour l'année 2014, ne pouvait être présente, elle nous a remis un document faisant mention de l'exactitude des montants.

Jean-Louis Fiset, trésorier, en fait la lecture.

5. Situation financière 2015

M. Jean-Louis Fiset fait mention de la situation financière de l'Association au 30 septembre 2015 pour l'année 2015.

Revenus 260,00 \$, dépenses 818,20 \$, perte nette de 558,20 \$. Le total du passif et de l'avoir est de 4 885,12 \$.

6. Nomination d'un vérificateur pour 2015

Le président demande s'il y a quelqu'un qui veut se présenter. Comme personne ne lève la main, il est mentionné que madame Roberge accepte le mandat si elle est proposée.

Il est proposé par Fannie Lamarche, secondé par Daniel Plourde et adopté à l'unanimité que Jocelyne Roberge soit responsable de la vérification des états financiers pour l'année 2015.

7. Cotisation et coordonnées

Le président fait mention que la cotisation qui a toujours été à 10,00 \$ depuis les 24 dernières années va augmenter en 2018.

Le conseil d'administration a adopté une résolution le 17 juin dernier suite aux recommandations de notre trésorier :

Résolution No : 2015-06-17_111_CA Cotisation annuelle

Il est proposé par Jean-Louis Fiset et secondé par Serge Lachance, que :

- *dans le but de garder un minimum de fonds de roulement de 2 000 \$ pour les 5 prochaines années, la cotisation annuelle des membres sera pour les années suivantes :*



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

- 2016 et 2017, de 10 \$;
- pour les années 2018 et 2019, de 20 \$;
- et pour l'année 2020, de 25 \$;
- et ce bien entendu selon les prévisions élaborées le 9 juin 2015 par le trésorier de l'Association.
- Advenant une situation particulière, le Conseil d'administration se réserve le droit de modifier en tout ou en partie la présente résolution.

Cette résolution fut adoptée par un vote de 6 contre 1.

8. Suivi des dossiers

8.1. Parc naturel régional de Portneuf

Le poste d'accueil à la plage a été déplacé selon nos recommandations.

Pour le quai du chemin de la Marina, les responsables du parc sont en attente de subvention, le quai projeté pour une question de coûts serait fixe, on leur a fait une proposition de changer avec celui du lac à la Hache qui appartient toutefois à la municipalité et d'installer le quai flottant au Carillon. Le quai du lac à la Hache ne sert pas d'embarcadère et serait plus pratique au Carillon.

Feu près du lac : comme le personnel enlève tout le temps les roches autour du feu et que celles-ci reviennent constamment, le feu demeurera à cet endroit, le président a demandé un appareil avec un pare-étincelles, comme il est demandé aux villégiateurs selon la réglementation...

Sentiers : il y a 62 km de sentiers dans le parc. De la chute à Marcotte et à la limite de NDDM jusqu'à la chute du 5 il y a ± 26 km. La section du Belvédère à la rue des Mélodies est presque terminée pour rejoindre le Sentier national. Plusieurs passerelles ont été refaites.

Il y a eu un vol de bois, soit des 4 x 4 x 12 près du poste d'accueil.

Stationnement : Des vignettes devraient être distribuées aux résidants pour l'année prochaine, car le parc veut appliquer sa politique de stationnement sur l'ensemble de son territoire. De cette manière, les résidants ne paieront pas les frais de stationnement.

Il y a eu une intervention pour un sauvetage d'un jeune garçon sur le lac cet été. Nous avons été sur quelques terrains pour essayer de localiser la personne en difficulté, donc si vous nous voyez sur vos caméras, ne vous posez pas de questions.

Pour ce qui est de l'achalandage au camping, le parc a eu une augmentation de 38 % cette année.

Les revenus de 2014 étaient de 1 700 \$ et ceux de 2015 sont de 2 350 \$.



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

8.2. Bandes riveraines

Tel que discuté l'an dernier, les réglementations municipale et provinciale exigent une bande riveraine de 15 mètres intégrale, ce qui veut dire que personne ne peut altérer le terrain dans cette bande, enlever des souches, remuer le sol, etc.

C'est le meilleur moyen de contrôler l'érosion et l'apport de sédiments vers le lac.

Suite à des travaux réalisés l'an dernier et cette année, l'Association est intervenue pour que cette bande soit respectée, car plusieurs commentaires concernant les rives du lac ont été portés à l'attention des administrateurs.

L'ARC a aussi demandé un plan de revitalisation des bandes riveraines autour du Carillon.

L'ARC est présentement en attente de réponses, il est mentionné que si les propriétés perdent le tiers ou la moitié de leur valeur parce que le lac a des cyanobactéries ou autres problèmes, c'est tout le monde qui va écopé. C'est un effort collectif qui doit être fait.

Donald Dryburgh a été mandaté pour s'occuper de ce dossier.

Le conseil d'administration a adopté une résolution hier :

Résolution No : 2015-10-09_114_CA Environnement et bande riveraine

Il est proposé par Serge Lachance et secondé par Daniel Plourde de nommer Donald Dryburgh pour piloter le dossier de revitalisation des berges.

D'établir un plan de protection et d'élaborer un plan de revitalisation et de sensibilisation à la protection des berges.

Adopté à l'unanimité

Nous vous reviendrons sur le sujet.

9. Santé du lac Carillon

Cette année, nous avons fait 8 sorties pour mesurer la transparence de l'eau incluant 3 sorties pour des analyses complètes d'eau.

Quand les résultats seront connus, ils seront publiés sur le site.

De plus les 3 équipes de périphyton ont repris leurs mesures cette année et nous attendons des nouvelles du Ministère à savoir ce qui va se passer avec ce projet expérimental.

Je remercie pour leur travail Olivier Bégin, Carole Paré, Daniel Plourde ainsi que leurs partenaires pour les mesures de périphyton, Claire Huot pour les mesures de transparence et analyses d'eau ainsi que Denis Frenette pour son appui lors de nos sorties.



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

10. Renouvellement de mandat

Cette année, c'est au tour de Pierre Bédard, Jean-Louis Fiset et Daniel Plourde de renouveler leur mandat.

Le président demande s'il y a des gens qui veulent s'impliquer. Comme personne ne se présente :

Il est donc proposé par Jean-Pierre Cossette et secondé par Claire Huot et adopté à l'unanimité de renouveler pour 2 ans les mandats de Pierre Bédard, Jean-Louis Fiset et Daniel Plourde.

* Les points d'information sont traités avant le point 11

- **L'ARC aura 25 ans**

Le président mentionne que l'ARC aura 25 ans en 2016 puisque c'est le 25 juillet 1991 que les lettres patentes de l'Association ont été enregistrées auprès de l'Inspecteur général des institutions financières. Un concours sera annoncé dans le but de trouver un nouveau logo pour l'ARC.

- **Dossier taxation NDDM**

Un survol du dossier est fait. Comme d'habitude, le maire de NDDM n'a pas respecté sa parole de rencontrer les gens de la première rencontre au début septembre comme promis.

Le président a alors fait une rétrospective de la démarche de 2012 de l'ARC et informé tous les participants de ce dossier; en résumé le maire se fout de nous...

Il y aura finalement une rencontre le 26/10/2015 à 19h00 avec les membres du conseil municipal et les employés administratifs de NDDM.

Donald et Serge vont continuer à suivre le dossier et les membres seront informés.

- **Conférence des lacs de St-Ubalde**

Une première rencontre exploratoire a eu lieu entre les différentes associations des lacs de St-Ubalde.

Le mandat de cette conférence est de traiter les dossiers communs des associations.

Nous verrons ce que l'avenir nous réserve...



- **Augmentation des baux de villégiature**

Suite aux informations qui ont circulé sur l'augmentation des baux de villégiature, et sur le fait que le lac Carillon est rattaché au pôle d'attraction de Ste-Thècle qui est dans la MRC de Mékinac, ce que nous trouvons anormal, car ça ne représente pas notre réalité, nous allons fouiller ce dossier.

Le conseil d'administration a adopté une résolution hier :

Résolution No : 2015-10-09_117_CA Augmentation des baux de villégiature

Il est proposé par Serge Lachance et secondé par Donald Dryburgh que Jean-Louis Fiset et Serge Lachance pilotent le dossier « Augmentation des baux de villégiature » et prennent les mesures nécessaires pour le cheminement du dossier.

Adopté à l'unanimité

- **Balise pour les bateaux sur le lac**

Au dernier CA, Pierre Bédard nous a mentionné qu'il serait agréable, comme aide à la navigation, qu'il y ait quelques balises placées sur différents hauts fonds du Carillon.

Après différents échanges sur le dossier, nous en sommes venus à la proposition suivante :

Résolution No : 2015-10-09_116_CA Balise pour les bateaux sur le lac

Il est proposé par Serge Lachance et secondé par Pierre Bédard de nommer Donald Dryburgh afin de s'informer sur la faisabilité de ce projet et sur les impacts que ça représente.

Donald doit entre autres s'informer du type de balises qui pourrait être utilisé, leur mode d'installation, les couleurs disponibles, est-ce qu'ils sont permanentes ou si elles doivent être enlevées à l'automne le coût du projet et les bénévoles qui s'occuperaient du projet.

Un rapport sera présenté au prochain CA.

Adopté à l'unanimité

11. Sûreté du Québec

Suite à la vague de méfaits qui a eu lieu le printemps dernier, le président a demandé à la SQ s'il pouvait nous envoyer quelqu'un pour nous en parler, l'agent Jean-François Bouffard qui est aussi responsable du territoire des Zecs est présent et fait état de la situation.

L'agent Bouffard trace un portrait des différentes interventions qui ont eu lieu et sur leur processus d'enquête. Plusieurs questions sont posées par les membres.



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

Il en ressort quelques points importants concernant la prévention :

- Installer des lumières fortes et des détecteurs de mouvement;
- Installer des caméras de surveillance;
- Installer des systèmes d'alarme;
- Instaurer une surveillance de quartier;
- L'association pourrait placer des annonces indiquant qu'il y a surveillance par caméra;
- Contrôler l'accès à nos propriétés, exemple clôture, chaîne...

Levé d'assemblée à 12h00.

Serge Lachance, président